

Annexe 2

SÉRIE SCIENTIFIQUE

Le programme d'histoire et de géographie du cycle terminal de la série S a pour ambition de donner des clés d'explication du monde contemporain. En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIX^e siècle à nos jours. En géographie, il prend en compte trois grands espaces : la France, l'Europe, le monde.

Les choix effectués répondent à trois objectifs principaux.

Contribuer à la cohérence de la formation dispensée en histoire, géographie et éducation civique au collège et au lycée

Le programme fait appel à des connaissances et à des modes d'analyse et d'expression acquis au collège. Aider les élèves à se les remémorer, à les mobiliser à bon escient et à les enrichir est une tâche fondamentale du lycée.

Il s'articule directement sur l'année de seconde durant laquelle tous les élèves ont reçu la même formation en histoire et en géographie : ils ont poursuivi leur initiation à l'analyse géographique et historique, ils ont étudié des moments et des situations qui éclairent la période et l'espace couverts par les programmes de première et de terminale.

En géographie, le programme de première reprend la démarche des études des cas, selon une méthode initiée en seconde. En terminale, ces études de cas et les exemples au choix disparaissent afin de répondre aux exigences du baccalauréat.

Favoriser les choix pédagogiques du professeur et la diversité des démarches

Chaque professeur est libre de sa programmation dans chacune des parties et dans l'articulation entre histoire et géographie.

Le programme est conçu pour être traité en une soixantaine d'heures de cours par an. Il faut ajouter à ces dernières les devoirs et corrigés. Le total équivaut à ce dont dispose un professeur de première et de terminale en série S, soit 80 heures effectives.

Les indications horaires pour chaque partie sont là pour nourrir la réflexion et pour signaler que les contenus sont nettement délimités. Elles manifestent aussi qu'il convient de respecter la parité horaire entre histoire et géographie. Le respect de ces divers ordres de grandeur assure la cohérence de l'année et contribue à celle de la formation dispensée sur les trois années du lycée.

Les TICE seront utilisées avec profit pour la mise en œuvre des programmes. Les études de cas peuvent être l'occasion d'exploiter les ressources locales, d'établir des liens avec les enseignements linguistiques, l'éducation civique, juridique et sociale et les thèmes des travaux personnels encadrés.

Accorder à la France une place privilégiée, tant en histoire qu'en géographie

La France occupe environ le tiers de l'horaire du cycle terminal. Cela répond à un souci de proximité, à une exigence de connaissance de l'histoire et du territoire national et à l'enrichissement de la représentation que les élèves peuvent en avoir.

Son étude ne s'inscrit pas dans un bloc horaire unique et fermé, mais dans un programme ouvert sur l'Europe et sur le monde.

HISTOIRE - CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE S : LE MONDE CONTEMPORAIN

S'appuyant sur les acquis du collège et de la classe de seconde, le programme du cycle terminal vise à l'intelligence d'une période de quelque cent cinquante ans et non à l'accumulation de connaissances factuelles.

L'étude de quelques événements et situations soigneusement choisis, l'analyse rigoureuse d'un nombre restreint de documents étayent les problématiques et nourrissent la culture.

Les développements historiographiques des vingt dernières années et les enjeux contemporains invitent à choisir quelques thèmes clés pour étudier les rôles et le statut des femmes, tant en France (exclusion durable du vote, impact complexe de la Première Guerre mondiale, émancipation multiforme des années 1960 et 1970...) que dans le reste du monde.

HISTOIRE - CLASSE DE PREMIÈRE S

Le monde contemporain (I)

I - L'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX^e siècle à 1939 (8h)

1 - Industrialisation et croissance

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présente le processus d'industrialisation et les transformations scientifiques, techniques, économiques, sociales et idéologiques qui lui sont liées. Dans tous les cas, il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures.

2 - La société de l'âge industriel

II - La France de 1900 à 1939 (12h)

1 - Tableau de la France à la "Belle Époque"

On présente des traits majeurs de la France durant la quinzaine d'années qui précèdent la guerre : poids et contrastes du monde rural, croissance économique, vie politique marquée par la constitution de partis et la domination des radicaux, large consensus républicain et patriotique et rayonnement culturel de Paris.

2 - Les Français dans la Première Guerre mondiale Après avoir décrit l'entrée en guerre, on étudie les manières dont les Français vivent le conflit, en insistant sur le fait que la société dans sa quasi-totalité est touchée par le deuil. Une ouverture sur certains prolongements de la Grande Guerre (apaisement des luttes religieuses, organisation du souvenir, évolution des rôles féminin et masculin, ...) achève l'étude.

3 - Les années 1930 La crise que connaît la France durant les années 1930 est multiple : économique, politique et sociale. Le Front populaire veut y apporter des réponses. Il constitue un temps fort de la mémoire nationale.

III - Les totalitarismes et la guerre (12h)

1 - Les totalitarismes

On étudie les caractères spécifiques de chacun des totalitarismes (fascisme, nazisme, stalinisme) et on examine comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont utilisé des pratiques qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'État. Ce travail débouche sur une réflexion sur le totalitarisme.

2 - La Seconde Guerre mondiale

L'analyse des grandes phases, fondée sur des cartes, se limite à l'essentiel. Elle met en évidence l'extension géographique et le caractère global du conflit.

On étudie ensuite :

- la politique nazie d'extermination, qui s'étend à l'Europe occupée et la marque profondément
- la France, de l'armistice à la Libération. Cette étude permet d'analyser le rôle du régime de Vichy, les différentes formes de collaboration, les composantes et l'action de la Résistance intérieure et de la France libre.

HISTOIRE - CLASSE DE TERMINALE S

Le monde contemporain (II)

I - Les relations internationales depuis 1945 (12h)

1 - La guerre froide (1947-1991)

On analyse les caractéristiques majeures de la guerre froide et on réfléchit à sa périodisation. On intègre dans cette étude la présentation des modèles soviétique et américain.

2 - Le nouvel ordre mondial

La disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide. Les États-Unis s'imposent, non sans contestations, comme l'unique superpuissance. À partir de la fin des années 1970, l'affirmation de l'islamisme, sous différentes formes, constitue un autre fait majeur. Ces profonds bouleversements façonnent le monde actuel.

II - Colonisation et indépendance (8h)

1 - La colonisation européenne et le système colonial

Ce thème englobe la période qui va du milieu du XIX^e siècle aux années 1960. Il permet d'étudier un phénomène majeur de l'histoire humaine sinon dans sa totalité, du moins sur une durée significative.

2 - La décolonisation et ses conséquences

On présente les grands traits des conquêtes coloniales, l'organisation des empires, les modalités de la présence et de l'influence européennes, les modes d'exploitation économique. On analyse l'émancipation des peuples dominés, les difficultés économiques et sociales auxquelles les États nouvellement indépendants sont confrontés et leurs tentatives d'organisation pour obtenir un poids accru dans les relations internationales.

III - La France de la V^e République (12h)

1 - Un nouveau système républicain

La V^e République réaffirme le principe de la souveraineté nationale et instaure un nouvel équilibre entre les pouvoirs ; la constitution s'attache à une séparation entre l'exécutif et le législatif, attribue la primauté au premier et encadre l'activité du second. Après avoir rappelé ces caractéristiques, on montre que le système né en 1958 a évolué du fait des pratiques des acteurs, du contexte d'ensemble (cadre économique, rôle attribué à l'État, ...) et des choix électoraux.

2 - Économie, société, culture

On met l'accent sur les mutations des structures économiques et sociales. On analyse l'évolution de la population, des modes de vie, des pratiques culturelles et des croyances.

3 - La France dans le monde

On présente les constantes de la politique étrangère, le rôle de la France dans les institutions internationales et sa place dans les échanges mondiaux, les formes de la présence française dans le monde.

GÉOGRAPHIE - CLASSE DE PREMIÈRE S

L'Europe, la France

Le programme de première se situe dans la continuité du programme de seconde. Il permet d'approfondir la démarche géographique engagée en l'appliquant à des espaces déterminés, l'Europe et la France. Deux études de cas, conduites dans l'esprit du programme de seconde comme entrée forte dans un thème, sont proposées. Le professeur est libre du choix des sujets de ces deux études de cas, qui portent sur une région et sur les problèmes d'aménagement d'un territoire à l'échelle locale. À différents moments, le professeur peut aussi s'appuyer sur des exemples librement choisis.

L'étude de l'Europe et de la France est l'occasion de faire réfléchir les élèves sur la notion de territoire. De niveau variable (État, région, agglomération, "pays"), ces territoires entretiennent de nombreuses relations. Une approche multiscalaire permettant une meilleure compréhension de cet emboîtement des espaces est donc indispensable. Cet enseignement de géographie doit aussi insister sur les effets sur les territoires des interventions des nombreux acteurs spatiaux, publics ou privés. Il privilégie la carte, le croquis, le schéma, l'image pour former les élèves au raisonnement géographique. Les TICE peuvent trouver là une application particulière (recherches documentaires sur Internet, construction de graphiques et de cartes assistée par ordinateur, traitement d'images numériques).

L'étude de l'Europe s'organise autour de trois approches. L'accent est d'abord mis sur son organisation politique, marquée par l'existence d'un grand nombre d'États, cependant de plus en plus insérés dans une organisation commune, l'Union européenne. Le fait régional fait l'objet d'une attention particulière. Le rôle des métropoles et des axes de communication, qui dessinent une carte de l'Europe différente et complémentaire de celle des États, est étudié.

I - L'Europe des États et des régions (10 h)

1 - Qu'est-ce que l'Europe ?

On s'interroge sur les fondements de l'identité européenne, sur la diversité des facteurs d'un peuplement inégal, notamment en France, et sur la difficulté de fixer des limites à l'Europe.

2 - L'Europe des États et l'Union européenne

L'Europe est marquée par une multiplicité et une diversité des États qui s'expliquent notamment par des raisons historiques. Ces États peuvent être néanmoins regroupés en quelques grands ensembles géopolitiques parmi lesquels on souligne l'importance de l'Union européenne. On insiste sur la place de la France dans le débat européen et sur la question de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne.

3 - Le fait régional : une région en France ou dans un autre État de l'Union européenne

Ce thème est étudié à partir d'une étude de cas qui ne se limite pas à une monographie, mais permet de réfléchir à la notion de région. La région étudiée est resituée dans son contexte national, européen et éventuellement mondial.

II - Réseaux et flux en Europe et en France (8h)

1 - Les réseaux urbains et de communication

En s'appuyant sur deux exemples nationaux (la France et un autre pays européen), on montre comment des réseaux urbains de types variés, animés par des métropoles, organisent inégalement les territoires. On intègre dans l'analyse le rôle structurant des axes de communication en France comme en Europe.

2 - La mobilité des hommes

À l'échelle de l'Union européenne et de la France, on étudie les migrations à caractère politique ou économique, internes et externes (tourisme exclu).

III - La France et son territoire - Métropole et DOM-TOM (14h)

1 - Des milieux entre nature et société

On montre que la France est caractérisée par la diversité de ses milieux, produits des influences combinées des conditions naturelles et des actions des hommes. Cet environnement (montagnard, littoral, forestier, urbain,...) est analysé sous l'angle des ressources qu'il peut offrir, mais aussi des contraintes qu'il représente et des risques qu'il peut comporter. On aborde également les politiques visant à sa gestion et à sa protection. Cette étude est conduite à l'échelle nationale mais peut s'appuyer également sur quelques exemples à l'échelle locale.

2 - L'espace économique

On présente d'abord les grands traits de l'organisation de l'espace économique en France et ses prolongements en Europe et dans le monde. Puis on traite au choix un des espaces économiques français (agricole, industriel, touristique). Cette étude prend en compte les paysages et les effets des politiques européennes.

3 - Disparités spatiales et aménagement des territoires

Cette question est abordée à partir d'une étude de cas sur l'aménagement d'un territoire conduite à l'échelle locale (agglomération ou "pays"). Elle permet d'identifier la multiplicité des acteurs (acteurs institutionnels, entreprises, associations) et de décrire les politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, on présente ensuite les disparités spatiales du territoire français et les grands enjeux des politiques visant au développement raisonné des territoires.

GÉOGRAPHIE - CLASSE DE TERMINALE S

L'espace mondial

L'étude de l'espace mondial ne peut être exhaustive. Elle propose de privilégier des approches à plusieurs échelles.

Dans une première partie, l'étude de l'espace mondialisé veut faire comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par un inégal développement et par le processus de mondialisation qui crée de nouvelles interdépendances mais qui ne recouvre pas tous les aspects de l'organisation géographique du monde. Dans ce contexte, l'importance économique de l'Union européenne est évoquée.

Une deuxième et une troisième parties visent à décrire deux des trois grandes aires de puissance dans le monde, les États-Unis et l'Asie orientale. Une aire de puissance peut être définie comme un espace géographique constitué d'un ensemble d'États ou de régions qui, par son poids économique, par son rôle de centre d'impulsion de l'économie mondiale, éventuellement par son poids démographique, son influence politique, militaire ou culturelle occupe une place prépondérante dans l'organisation géographique du monde. Les deux grandes aires de puissance sont analysées non seulement pour elles-mêmes mais sous l'angle de leur place dans le monde. Les problématiques d'étude sont fonction des caractères spécifiques de chaque aire de puissance. Dans les deux cas, elles font place à des échelles d'analyse complémentaire : échelle globale de l'aire de puissance ou de l'État, échelle régionale.

La quatrième partie traite de l'interface Nord/Sud au travers de l'exemple méditerranéen.

I - Un espace mondialisé (10h)

1 - Les centres d'impulsion et les inégalités de développement

L'espace mondialisé est dominé par trois grands centres d'impulsion, dont l'Union européenne qui fait ici l'objet d'une prise en compte particulière. On insiste aussi sur l'intensité des réseaux d'échanges qui relient ces trois centres d'impulsion. L'inégal développement laisse en marge le reste du monde, lui-même très diversifié.

2 - D'autres logiques d'organisation de l'espace mondial

La mondialisation est l'objet de débats concernant ses modalités de mise en œuvre, sa relation avec la question du développement et avec les enjeux environnementaux. Par ailleurs, le processus de mondialisation ne constitue pas la seule clé de lecture du monde. D'autres logiques d'organisation du monde se juxtaposent et interfèrent : les aires de civilisation (cultures, langues, religions), les États, les organisations économiques régionales.

II - Les États-Unis (8h)

1 - La superpuissance des États-Unis

La superpuissance des États-Unis est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire). On prend en compte l'inscription de cette puissance dans l'espace mondial. On étudie l'organisation du territoire des États-Unis.

2 - La façade atlantique des États-Unis

L'exemple de la façade atlantique des États-Unis permet de présenter l'originalité de l'organisation de son espace et quelques aspects de son ouverture au monde.

III - L'Asie orientale (8h)

1 - Une aire de puissance en expansion

La puissance de l'Asie orientale vient d'abord de son poids démographique. Bien que marquée par une grande diversité des systèmes politiques, des niveaux de vie, des activités économiques, cette aire de puissance trouve un élément d'unité dans son dynamisme. Elle comprend le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, la Chine littorale et Singapour. Il s'agit donc d'une aire multipolaire animée par des échanges commerciaux, des réseaux d'entreprises et des investissements croisés. On l'étudie ici globalement.

2 - La mégapole japonaise

La mégapole japonaise fait l'objet d'une étude spécifique. Dominée par Tokyo, ville mondiale, elle concentre l'essentiel de la population et des activités économiques du Japon. Elle est en relation avec l'Asie orientale et le monde. Les fortes densités et les contraintes naturelles confèrent une importance particulière aux questions d'environnement.

IV - Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen (6h)

La Méditerranée constitue un espace de clivage en même temps que de contacts entre les pays du Nord et ceux du Sud. Dans ce cadre géographique, on étudie les écarts de développement, la mobilité des hommes (migrations, déplacements touristiques), les échanges économiques, financiers et culturels. En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires.